



Guide du demandeur du programme Croissance et productivité des entreprises (CPE)

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS SUR LE PROGRAMME

1. [APERÇU](#)
2. [OBJECTIFS](#)
3. [DEMANDEURS ADMISSIBLES](#)
4. [ACTIVITÉS ADMISSIBLES](#)
5. [PRIORITÉS ADMISSIBLES](#)
6. [AIDE FINANCIÈRE](#)
7. [COÛTS ADMISSIBLES DU PROJET](#)
8. [COÛTS NON ADMISSIBLES DU PROJET](#)
9. [RÉSULTATS ATTENDUS](#)
10. [PROCESSUS D'ÉVALUATION](#)
11. [CARACTÉRISTIQUES D'UN PROJET SOLIDE](#)
12. [EXIGENCES RELATIVES AUX DEMANDES](#)
13. [CONFIDENTIALITÉ](#)
14. [LANGUES OFFICIELLES](#)
15. [ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE – CONFORMITÉ](#)
16. [EXIGENCES EN MATIÈRE DE PRODUCTION DE RAPPORTS](#)
17. [FOIRE AUX QUESTIONS](#)
18. [GLOSSAIRE](#)

PARTIE 2 – DIRECTIVES RELATIVES AU FORMULAIRE DE DEMANDE

1. [REPLIR SA DEMANDE DE FINANCEMENT](#)

Développement économique Canada pour le Pacifique (PacifiCan) se réserve le droit de modifier les présentes directives en tout temps et sans préavis.



PARTIE 1 – DÉTAILS DU PROGRAMME

L'objectif du présent guide du demandeur est de fournir des renseignements pour vous aider à remplir votre demande de financement dans le cadre du programme Croissance et productivité des entreprises.

1. APERÇU

Développement économique Canada pour le Pacifique (PacifiCan) met en œuvre le programme [Croissance économique régionale par l'innovation](#) (CERI) en Colombie-Britannique. CERI est un programme national mis en œuvre par des agences de développement régional partout au pays. Il comprend deux volets de programme conçus pour stimuler la croissance économique par l'innovation et créer davantage d'emplois bien rémunérés pour les Canadiens. Le programme Croissance et productivité des entreprises (CPE) est l'un de ces volets de programme.

PacifiCan effectue des investissements stratégiques dans des secteurs économiques clés et appuie également le développement de grappes géographiques industrielles de pointe par l'intermédiaire de son **programme CPE**.

L'objectif du présent guide du demandeur est de fournir des renseignements pour vous aider à remplir votre demande de financement dans le cadre du programme Croissance et productivité des entreprises.

Le programme CPE appuie les entreprises à forte croissance* qui prennent de l'expansion et produisent des technologies, des biens ou des services novateurs. Il offre un financement remboursable sans intérêt aux entreprises constituées en société.

*Par entreprise à forte croissance, on entend toute entreprise à but lucratif dont les revenus augmentent de façon notable ou constante d'une année à l'autre. En général, il s'agit d'une augmentation des revenus d'au moins 20 % année après année.

2. OBJECTIFS

Grâce à ce programme, PacifiCan cherche à :

- aider les entreprises à forte croissance à **prendre de l'expansion**;
- soutenir la démonstration et la **commercialisation de nouvelles technologies**;
- inciter l'adoption précoce ou l'adaptation de **technologies et de procédés de pointe** pour améliorer la productivité;
- accroître la capacité des entreprises à assurer leur croissance en **diversifiant les marchés** et en pénétrant les marchés mondiaux.

3. DEMANDEURS ADMISSIBLES

Le programme CPE s'adresse aux entreprises à forte croissance constituées en personne morale qui sont en exploitation en Colombie-Britannique depuis au moins 2 ans. La préférence pourrait être accordée aux petites et moyennes entreprises (PME) qui comptent moins de 500 employés à temps plein (ETP).

Les demandeurs doivent répondre aux critères d'admissibilité obligatoires suivants :



- Être une entreprise à forte croissance qui prend de l'expansion et produit des technologies, des biens ou des services novateurs.
- Être une entreprise à but lucratif constituée en société pour faire des affaires au Canada.
- Êtres en exploitation depuis au moins deux ans au Canada.
- Posséder des installations pourvues de personnel en Colombie-Britannique.
- Avoir confirmé, au moment de la soumission de la déclaration d'intérêt, un financement provenant de toutes les autres sources, y compris gouvernementales et non gouvernementales (le financement non gouvernemental doit représenter au moins 50 % des coûts du projet proposé).

4. ACTIVITÉS ADMISSIBLES

Les projets admissibles devront porter principalement sur l'accélération et l'appui de la croissance des entreprises grâce à au moins un des moyens suivants :

- **Croissance des entreprises** : le développement et l'expansion des marchés, l'adoption de pratiques, de processus et de systèmes exemplaires en gestion, le développement des affaires.
- **Amélioration de la productivité** : l'acquisition, l'adoption de nouveaux procédés et technologies, la restructuration des procédés opérationnels, l'amélioration de la capacité de fabrication.
- **Commercialisation d'une technologie** : le développement de produits en fin de processus en vue de la diversification des marchés et de la croissance, comme la présentation et la démonstration de technologies ([niveaux de maturité technologique : 7 à 9](#)).

5. PRIORITÉS ADMISSIBLES

La durée maximale des projets est de trois ans et ils doivent être axés sur un ou plusieurs des secteurs suivants :

1. **Orienté vers les exportations** fait référence à la pénétration de nouveaux marchés ou augmenter sa part de marché à l'étranger.
2. **La fabrication de pointe** se définit par le développement et l'adoption de technologies novatrices pour créer de nouveaux produits, améliorer les procédés et établir des méthodes de travail plus efficaces et plus rentables.
3. **Les ressources propres** font référence à la transition de l'ancienne économie de ressources vers une nouvelle économie de ressources. C'est dans ce domaine que l'innovation stimule la compétitivité économique et environnementale dans les secteurs de l'énergie, de l'exploitation minière et de la foresterie et tire parti de l'avantage du Canada en matière de ressources naturelles pour faire la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.
4. **Les technologies propres** désignent tout procédé, produit ou service qui réduit les répercussions environnementales afin de mieux contrôler les coûts, de répondre aux nouvelles exigences réglementaires, d'améliorer la compétitivité à l'échelle internationale et de réduire les répercussions sur le climat, l'eau, les terres et l'air.



5. **Les industries numériques** comprennent une combinaison de technologies de l'information et des communications, de médias numériques et interactifs et d'industries du contenu, ainsi que des fabricants et des entreprises de services qui saisissent, transmettent et affichent des renseignements de manière créative et novatrice par voie électronique.
6. **Les sciences biologiques et de la santé** englobent un large éventail d'entreprises, depuis les concepteurs et les fabricants de produits pharmaceutiques, de dispositifs médicaux, d'innovations biomédicales jusqu'aux producteurs de solutions de santé numériques et de technologies perturbatrices telles que l'intelligence artificielle (IA), l'analytique des données massives, l'impression 3D, la robotique et les nanotechnologies.
7. **La transformation à valeur ajoutée des ressources naturelles** comprend la transformation des ressources naturelles dans les secteurs de l'énergie, de l'exploitation minière et de la foresterie, qui ajoute de la valeur aux produits primaires/matières brutes.
8. **Les technologies océaniques** englobent la mise au point de technologies marines et de systèmes d'énergie renouvelable.
9. **L'agriculture à valeur ajoutée** désigne les innovations visant à améliorer l'agriculture, la pêche et l'aquaculture, ainsi que la transformation des aliments et des boissons.

6. AIDE FINANCIÈRE

- Le montant du financement demandé par projet s'étend de 200 000 \$ à 5 000 000 \$.
- Les demandeurs peuvent présenter une demande de financement couvrant jusqu'à 50 p. 100 du total des coûts admissibles de chaque projet.
- Une **source non publique** doit payer les 50 p. 100 restants des coûts admissibles. Cette source doit être confirmée au moment de la présentation de la déclaration d'intérêt et, à nouveau, avant l'approbation du projet.
- Les entreprises ne peuvent recevoir de financement que pour un seul projet dans le cadre du programme CPE par année civile.



- Le soutien total accordé à une entreprise ne peut pas dépasser 10 millions de dollars au cours de l'initiative.

Versement des fonds

PacifiCan financera les projets retenus sur la base des demandes présentées par le bénéficiaire. Il remboursera la portion approuvée (c.-à-d. 50 p. 100) des coûts admissibles du projet que vous avez payés. Puisque les demandeurs sélectionnés doivent présenter une demande de remboursement, il y aura un délai entre le moment où les dépenses sont engagées et le moment où elles sont partiellement remboursées. Les demandeurs sélectionnés devront donc planifier les flux de trésorerie du projet en conséquence. PacifiCan fournira aux demandeurs sélectionnés des instructions détaillées sur le processus.

Les demandes de remboursement des coûts payés peuvent être présentées tous les trimestres. PacifiCan les traite au cours des 15 jours qui suivent la réception d'une trousse de demande de remboursement complète.

Remboursement

Dans le cadre des accords qu'ils concluent dans le cadre du programme CPE, les bénéficiaires s'engagent à rembourser la totalité du capital dans les six années suivant l'achèvement du projet. À la suite de la période de grâce de deux ans après l'achèvement du projet, les bénéficiaires devront effectuer 60 paiements mensuels égaux. Même si les fonds sont versés sans intérêt, un intérêt équivalent au taux bancaire moyen plus 3 p. 100 sera imposé sur tout paiement du capital en retard.

Il n'y a aucune pénalité lorsque le remboursement est fait avant la date prévue.

Autre aide gouvernementale, crédit d'impôt à la RS-DE et autres crédits d'impôt

PacifiCan considère que les crédits d'impôt reçus dans le cadre d'activités réalisées entre la date de début et la date de fin du projet comme une source d'aide gouvernementale. De tels crédits sont compris lors du calcul du montant total du financement du gouvernement qui est fourni dans le cadre d'un projet. De même, l'Agence du revenu du Canada (ARC) peut considérer les fonds reçus du programme CPE comme une aide gouvernementale même s'ils seront ultérieurement remboursés.

Les demandeurs retenus qui bénéficient de crédits d'impôt pour des activités de recherche scientifique et de développement expérimental (RS-DE) et d'autres crédits d'impôt fédéraux ou provinciaux pour des activités définies dans le cadre du projet sont tenus d'en informer PacifiCan. PacifiCan pourrait être tenu de réduire le niveau global de financement du projet pour garantir que le montant total de l'aide gouvernementale ne dépasse pas 50 p. 100 du projet.

On conseille fortement aux demandeurs d'obtenir les conseils d'un professionnel indépendant pour déterminer l'effet potentiel du financement du programme CPE sur les activités de projets pour lesquels seront probablement demandés des crédits d'impôt à la RS-DE, ou d'autres crédits d'impôt fédéraux ou provinciaux.

7. COÛTS ADMISSIBLES DU PROJET

Parmi les coûts supplémentaires admissibles du projet figurent :

- le coût de la main-d'œuvre (p. ex. salaires et avantages sociaux);



- le coût en capital (p. ex. achat de machines, d'équipement);
- les coûts de marketing;
- les coûts d'exploitation associés directement au projet;
- les services professionnels, consultatifs et techniques;
- les coûts associés à la propriété intellectuelle;
- le développement technologique et les démonstrations commerciales;
- les coûts de sous-traitance;
- la production et la distribution de matériel promotionnel et d'outils de gestion;
- les coûts d'entretien.

PacifiCan se réserve le droit de rendre une décision définitive concernant la valeur des contributions et d'exclure les dépenses jugées non admissibles ou hors du cadre du CPE.

8. COÛTS NON ADMISSIBLES DU PROJET

Les coûts du projet qui sont jugés déraisonnables, qui ne constituent pas des dépenses supplémentaires ou qui ne sont pas directement liés aux activités du projet ne seront pas admissibles à un remboursement. Ces coûts comprennent ce qui suit, sans toutefois s'y limiter :

- Recherche et développement fondamentale et appliquée ([niveaux de maturité technologique 1 à 6](#))
- Terrain et bâtiments
- Frais de réception
- Primes salariales et paiements de dividendes
- Frais de réception
- Déduction des intérêts sur le capital investi, les obligations, les débetures et autres dettes
- Pertes sur placements, mauvaises créances et dépenses connexes, d'autres projets et contrats
- Refinancement d'une dette existante
- Amortissement ou dépréciation des actifs
- Impôts fédéraux et provinciaux, TPS (partie remboursable), taxes ou surtaxes sur les profits
- Provisions pour imprévus ou commissions versées à des consultants en vue d'obtenir un financement
- Activités de lobbying
- Dons, droits et frais d'abonnement

9. RÉSULTATS ATTENDUS

PacifiCan cherche à soutenir des projets assortis d'un plan viable pour offrir des résultats économiques intéressants. Les demandeurs doivent quantifier et valider les résultats attendus suivants, et en faire état par la suite :

- le nombre d'emplois créés au Canada pour du personnel hautement qualifiés (PHQ);
- le nombre d'emplois créés au Canada qui ne sont pas pour du PHQ;
- la croissance des recettes (\$);
- l'augmentation des ventes à l'exportation (\$);
- la croissance des ventes de l'entreprise découlant de la commercialisation (s'il y a lieu).

PacifiCan s'efforce d'améliorer la participation économique des **Autochtones**, des **femmes** et des



jeunes.

Les demandeurs sont encouragés à rendre compte des efforts déployés pour soutenir l'inclusivité. Veuillez consulter le [programme inclusif d'innovation du gouvernement du Canada](#).

10. PROCESSUS D'ÉVALUATION

La participation au programme CPE est un processus concurrentiel. Les entreprises dont les déclarations d'intérêt sont des plus prometteuses et qui s'alignent sur les objectifs du programme, les priorités ministérielles et dont les retombées économiques sont importantes sont invitées à remplir une demande.

Toutes les demandes seront évaluées en fonction de la mesure dans laquelle elles permettent d'atteindre les objectifs du programme CPE (voir la page 4), en fonction de la viabilité et des retombées économiques du projet, ainsi qu'en fonction de leurs forces relatives dans les domaines suivants :

- potentiel commercial;
- capacité de gestion;
- capacité financière;
- retombées économiques;
- maturité technologique (projets de commercialisation de technologies seulement);
- degré d'alignement sur les priorités ministérielles et régionales.
- Si une évaluation détaillée est réalisée, PacifiCan demandera :
 - un [plan d'affaires](#) (s'il n'a pas déjà été soumis);
 - les états financiers des deux dernières années, ainsi que les états financiers intermédiaires pour au moins les six derniers mois (s'ils n'ont pas déjà été soumis);
 - les états des résultats prévisionnels et mouvements de trésorerie pour la durée du projet, y compris des hypothèses pertinentes;
 - une ventilation détaillée des coûts du projet;
 - la divulgation des décaissements préexistants à des tiers ou à des cadres supérieurs.

Notez que PacifiCan effectuera également une vérification de solvabilité (p. ex. Equifax). S'il y a lieu, PacifiCan aura recours aux services techniques du Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) du Conseil national de recherche du Canada, afin de réaliser l'évaluation technique des propositions pour les projets qui utilisent une nouvelle technologie.

Le Carrefour de la croissance propre (CCP) pourrait aussi être consulté concernant des projets dans le domaine des technologies propres (y compris des ressources propres). Dans la mesure du possible, le Carrefour de la croissance propre réalisera des activités exploratoires au sein du gouvernement fédéral pour déterminer d'autres sources de financement potentielles.

Bien que PacifiCan puisse communiquer directement avec les entreprises en ce qui concerne des questions ou des problèmes en suspens, il est conseillé aux demandeurs de présenter une demande complète et exhaustive. Ce ne sont pas toutes les demandes qui font l'objet d'une évaluation détaillée qui recevront une offre de financement.

PacifiCan a mis en place un processus exhaustif de diligence raisonnable et de prise de décision.



PacifiCan prévoit que les décisions de financement seront prises dans un délai d'environ 90 jours ouvrables à compter de la réception d'une demande de financement remplie.

11. CARACTÉRISTIQUES D'UN PROJET SOLIDE

Les projets solides sont ceux dont la demande sera la plus complète et la plus détaillée, ce qui permettra à PacifiCan d'examiner à fond et de valider l'information.

Éléments d'un **projet solide** :

- plan d'affaires complet et bien rédigé;
- évaluation de marché indépendante ou preuve de la demande du marché non satisfaite;
- taille du marché et débouchés clairement définis;
- désignation et évaluation des concurrents directs;
- description détaillée de l'entreprise présentant la demande et de l'équipe de gestion du projet;
- états financiers crédibles, accompagnés de projections financières logiques et raisonnables;
- capacité financière manifeste concernant l'exécution du projet et la capacité de rembourser les fonds;
- harmonisation évidente avec au moins une priorité;
- retombées/résultats économiques importants assortis d'hypothèses et de motifs raisonnables;
- stratégie relative à la PI bien définie (s'il y a lieu);
- explication claire concernant la manière dont les gains de productivité ou d'efficacité permettront à l'entreprise de croître et de prendre de l'expansion (s'il y a lieu).

12. EXIGENCES RELATIVES À LA DEMANDE

On s'attend à ce que les demandeurs au titre du programme CPE aient normalement déjà sollicité un financement auprès d'autres sources (p. ex. banques et sociétés de capital-risque) avant de présenter leur demande à PacifiCan et, à ce titre, qu'ils possèdent déjà un plan d'affaires et des états financiers écrits.

Dans le cadre du programme CPE, les projets présentés **doivent comprendre** ce qui suit :

1. Un formulaire de demande dûment rempli, concernant un financement de 200 000 \$ à 5 millions de dollars.
2. Un **plan d'affaires** ou un document de présentation qui tient compte de tous les domaines énumérés ci-dessous. Le plan doit inclure des justifications/hypothèses claires si nécessaire, ainsi que ce qui suit :
 - Une description de l'entreprise.
 - Une description de tous les principaux produits ou services que l'entreprise offre présentement, ainsi que la proposition de valeur à la clientèle.
 - Un plan d'exploitation/exécution détaillé pour mettre en œuvre le projet proposé.
 - Une description des répercussions de votre projet sur la proposition de valeur pour vos principaux segments de marché actuels ou de la manière dont votre clientèle augmentera ou



changera; une description de la manière dont le projet augmentera les revenus ou réduira les coûts.

- Une description de l'avantage concurrentiel de votre entreprise, ainsi que l'incidence du projet sur votre position concurrentielle.
- Une étude de marché (y compris les facteurs liés à l'industrie, la concurrence et la clientèle).
- Une stratégie détaillée de vente, d'établissement des prix et de commercialisation.
- Une évaluation du marché par un tiers (s'il y a lieu).
- Une description de l'équipe de direction et de la structure de gouvernance. Cela doit comprendre à la fois la capacité de gérer les activités quotidiennes aussi bien que le projet. Si l'équipe de direction n'est pas encore complète, expliquez pourquoi et, s'il y a lieu, les intentions.

3. **Des états des résultats prévisionnels et mouvements de trésorerie** pour la durée du projet et deux ans après la date d'achèvement du projet. Ces états devraient viser les opérations courantes, le nouveau projet uniquement, ou les deux. Les prévisions doivent comprendre toutes les justifications/hypothèses sur lesquelles elles sont fondées et pourraient inclure divers scénarios, comme le seuil de rentabilité.
4. **Les états financiers des deux dernières années**, ainsi que des états intermédiaires pour la période actuelle (c.-à-d. moins de trois mois depuis la date de cette demande). Les états financiers doivent être préparés par un comptable externe. Si de tels états financiers ne peuvent pas être fournis, veuillez expliquer pourquoi.
5. **Une preuve de financement confirmé**, de sources gouvernementales et non gouvernementales, jointe à la présentation de la déclaration d'intérêt, et de nouveau, si votre projet est approuvé, avant de recevoir un accord de financement. Notez que le financement non gouvernemental doit représenter au moins 50 % des coûts du projet proposé. PacifiCan considère qu'une preuve de financement confirmé doit comprendre :
 - **En ce qui concerne le financement qui sera fourni par le demandeur** – relevé bancaire récent décrivant en détail les soldes de trésorerie existants ou la partie non utilisée des lignes de crédit.
 - **En ce qui concerne les sources de financement de tiers** – lettres officielles (signées, sur papier à en-tête) faisant état du financement confirmé ou conditionnel, ou accords de financement qui peuvent être vérifiés.

La preuve de financement confirmé fournie avec la déclaration d'intérêt sera conservée dans le compte du portail.

PacifiCan **ne** considère **pas** ce qui suit comme une preuve de financement confirmé :

- les revenus anticipés des futures activités;
- les débiteurs;
- les engagements à lever des fonds propres;
- les engagements à obtenir un futur financement bancaire;
- les crédits à recevoir au titre de la recherche scientifique et du développement expérimental (RS-DE).

6. Un **formulaire de divulgation des débours financiers** rempli et joint au courriel afin que votre



demande soit entière.

7. Un **formulaire de clarification des coûts** rempli et joint au courriel afin que votre demande soit entière.
8. **Seules** les entreprises dont le projet concerne la commercialisation des technologies doivent remplir le Questionnaire sur les technologies et le joindre à la demande.
9. L'information **OPTIONNELLE** suivante pourrait également être jointe pour étayer la demande :
 - approbation écrite ou examen de la technologie;
 - étude de marché indépendante;
 - preuve de l'existence d'une demande sur le marché, telle que commandes, lettre d'intention, etc.;
 - analyse de la productivité pour des projets d'amélioration de la productivité (s'il y a lieu).

Remarque :

- PacifiCan n'évaluera pas les demandes enregistrées qui n'ont pas été soumises.
- Le fait de signer et de soumettre la demande n'engage aucunement PacifiCan à fournir une aide financière.

13. CONFIDENTIALITÉ

Les données exclusives, les renseignements délicats sur le plan commercial ainsi que les résultats ou idées présentant une valeur éventuelle seront protégés de toute divulgation non autorisée, accidentelle ou prématurée. Les renseignements fournis par les demandeurs dans le cadre de la demande et dans toute la documentation d'appui sont recueillis en vertu de la [Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien](#). Ils seront traités conformément à cette Loi, à la [Loi sur l'accès à l'information](#) et à la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#).

Ces lois régissent, protègent et limitent la collecte, l'utilisation et la divulgation de renseignements personnels et confidentiels par les ministères et organismes fédéraux. À part les parties déjà mentionnées ci-dessus, les renseignements commerciaux confidentiels ne seront communiqués qu'avec le consentement officiel du demandeur.

14. LANGUES OFFICIELLES

En vertu de la [Loi sur les langues officielles](#), le gouvernement du Canada s'engage à appuyer le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire (communautés anglophones dans la région du Québec et communautés francophones dans le reste du Canada). Plus de deux millions de Canadiens font partie d'une communauté de langue officielle en situation minoritaire. Il s'agit de permettre à ces communautés de prospérer et de profiter des mêmes avantages que le reste de la population.

Les demandeurs qui souhaitent obtenir une aide financière dans le cadre des programmes destinés aux organismes sans but lucratif peuvent aider PacifiCan à s'acquitter de ses obligations en vertu de la Loi sur les langues officielles en déterminant des aspects du projet proposé qui pourraient profiter aux collectivités francophones de l'Ouest canadien, ou se montrant disposés à modifier le projet proposé de



manière que les communautés francophones puissent en tirer des avantages. Cela peut être aussi simple que de faire affaire avec un fournisseur de services francophone qui pourra offrir ses services opérationnels en français dans le cadre du projet ou livrer le produit final découlant du projet en français.

Veillez communiquer avec votre agent de projet de PacifiCan pour savoir quelles modifications vous pouvez apporter à votre projet pour aider le Ministère à en faire bénéficier les communautés francophones.

15. ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE – CONFORMITÉ

Les projets qui comportent des ouvrages peuvent être assujettis à la [Loi sur l'évaluation d'impact \(2019\)](#). Les bénéficiaires d'une aide financière de PacifiCan devront obtenir tous les certificats, permis, consentements et autorisations nécessaires pour se conformer à la loi qui s'applique et aux exigences en découlant. Si une évaluation environnementale se révèle nécessaire, il faudra la prévoir plusieurs mois avant de fixer la date de début du projet proposé de sorte qu'elle soit menée à terme.

16. EXIGENCES EN MATIÈRE DE RAPPORTS

Toutes les ententes de contribution découlant du programme CPE seront assorties d'indicateurs de rendement pour mesurer le rendement de chacun des projets et l'efficacité du programme par rapport aux objectifs. Les bénéficiaires devront remettre régulièrement à PacifiCan, avec leurs demandes de remboursement, des rapports et des états financiers tout au long de la période d'exécution du projet, de la mise à exécution à la période de remboursement.

17. FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)

Consultez notre [site Web](#) pour obtenir davantage de renseignements sur le programme CPE et d'autres programmes de PacifiCan.

18. GLOSSAIRE

Vous trouverez ci-dessous un court glossaire des termes employés dans le présent guide :

Activités supplémentaires	Activités qui s'ajoutent aux opérations ou aux activités courantes du demandeur.
Aide gouvernementale	Financement de tout autre ordre de gouvernement (fédéral, provincial ou municipal). Cela comprend également le financement de toute organisation entièrement financée par le gouvernement, et qui ne prend pas de décisions d'investissement indépendamment du gouvernement ou sur une base commerciale.
Agence de développement régional (ADR)	Les agences de développement régional du Canada (ADR) du Canada travaillent en étroite collaboration avec les entreprises et les innovateurs de leur région pour propulser la croissance économique et créer des emplois bien rémunérés pour la classe moyenne du Canada. Elles sont un élément clé du Plan pour l'innovation et les compétences du gouvernement du Canada en favorisant le développement et la diversification des économies régionales et en aidant les communautés à prospérer. Il y a sept ADR au Canada, y compris Développement économique Canada pour les Prairies (PrairiesCan) et Développement économique



Autochtones	Canada pour le Pacifique (PacifiCan). S'entend des personnes qui s'identifient à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire les Premières Nations, les Métis ou les Inuits. Le paragraphe 35(2) de la Loi constitutionnelle de 1982 du Canada définit les peuples autochtones du Canada comme les Indiens, les Inuits et les Métis du Canada.
Commercialisation	Fournissez une valeur numérique correspondant à la croissance des ventes à l'exportation prévue, d'une année sur l'autre, à compter de la date d'entrée en vigueur du financement du projet jusqu'à un an après la date de fin proposée.
Communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM)	Communautés d'expression anglaise vivant au Québec et communautés d'expression française vivant dans les provinces et territoires autres que le Québec.
Communautés noires	Terme utilisé pour désigner les personnes de descendance entière ou partielle de plus de 200 origines ethniques ou culturelles, y compris de l'Afrique subsaharienne, et qui sont des citoyens ou des résidents permanents du Canada. La majorité des Canadiens « noirs » sont d'origine antillaise, bien que la population comprenne également des immigrants afro-américains et leurs descendants (y compris les Noirs de la Nouvelle-Écosse), ainsi que de nombreux immigrants natifs d'Afrique.
Communautés racisées	Groupes ayant été socialement désignés comme des races, autres que les Autochtones, les personnes des communautés noires ou les personnes de race caucasienne ou blanche, en raison de caractéristiques telles que l'origine ethnique, la langue, la situation économique, la religion, la culture ou les opinions politiques. Par exemple, les Chinois, les Japonais, les Coréens, les Indiens du Sud de l'Asie ou de l'Est, les Sud-Asiatiques, les Asiatiques de l'Ouest non blancs, les Nord-Africains ou Arabes, les Latino-Américains non blancs, les personnes d'origine mixte (dont l'un des parents fait partie d'une minorité visible ou d'un groupe racisé énuméré dans la liste) ou d'autres groupes racisés ou minorités visibles.
Contribution	Paiement effectué à un bénéficiaire d'une aide financière à l'égard d'une dépense qui ne découle pas de l'acquisition, par le gouvernement du Canada, de biens ou de services. La somme est destinée aux coûts de soutien indiqués dans l'entente de contribution avec PacifiCan. Le bénéficiaire de l'aide financière doit d'abord payer le bien ou le service, puis soumettre une demande de remboursement démontrant que les coûts ont été engagés et payés. PacifiCan verse alors un montant correspondant au pourcentage indiqué dans l'entente de contribution. Les contributions sont assujetties aux conditions en matière de rendement précisées dans l'entente de contribution; le bénéficiaire de l'aide financière doit donc rendre compte à PacifiCan des résultats obtenus. Par ailleurs, comme les contributions font l'objet d'une déclaration, d'un audit et, si le projet produit des bénéfices, des conditions de remboursement peuvent aussi s'appliquer; ces conditions sont décrites dans l'entente de contribution.
Contribution en nature/coût indirect	Contribution, comme des biens ou des services, à un projet qui n'est pas associée à des frais engagés ou payés par le bénéficiaire. Les contributions de ce type devraient être consignées dans la demande à leur juste valeur



	marchande.
Contribution remboursable	Contribution qui sera remboursée à l'ADR conformément aux modalités de remboursement précisées dans l'accord de contribution.
Croissance des ventes à l'exportation	Une valeur numérique correspondant à la croissance des ventes à l'exportation prévue de l'ensemble de l'entreprise, d'une année sur l'autre, à compter de la date proposée de début du projet jusqu'à un an après la date de fin proposée.
Croissance des revenus	Une valeur numérique correspondant aux ventes annuelles prévues de l'ensemble de l'entreprise, d'une année sur l'autre, à compter de la date proposée de début du projet jusqu'à un an après la date de fin proposée.
Croissance des ventes de l'entreprise résultant de la commercialisation	Une valeur numérique correspondant à la croissance des ventes à l'exportation prévue du produit ou processus commercialisé dans le cadre du programme, d'une année sur l'autre, à compter de la date proposée de début du projet jusqu'à un an après la date de fin proposée. Obligatoire pour les projets de commercialisation de technologies.
Date proposée de début du projet	Il s'agit de la date à laquelle entre en vigueur l'accord conclu entre le bénéficiaire et le Ministère. Les coûts engagés avant cette date ne seront pas admissibles au remboursement selon les modalités de l'entente et seront hors de la portée du projet. Cette date peut être considérée comme la date de début du projet, indiquée dans l'entente de contribution.
Date de fin proposée	Date à laquelle les activités du projet devraient prendre fin. (Elle ne comprend pas une période de remboursement, lorsque cela s'applique.)
Détenue/dirigée par une majorité	<p>S'entend d'une entreprise où l'un ou plusieurs des groupes diversifiés assurent le contrôle et la gestion de l'organisation à long terme, en plus de jouer un rôle actif dans la prise de décisions stratégiques et courantes. Dans les entreprises à but lucratif, ce pourrait être une participation dans l'entreprise.</p> <ul style="list-style-type: none">• Le contrôle et la gestion de l'organisation à long terme : les personnes ont participé aux opérations et à la gestion de l'organisation et en ont détenu des parts pendant au moins deux ans.• Rôle actif dans la prise de décisions stratégiques : les personnes ont participé aux éléments liés à l'établissement des priorités, des objectifs et des buts de l'organisation, ainsi qu'aux opérations globales de l'organisation.• Prise de décisions courantes : les personnes ont participé aux éléments liés à la gestion financière, aux ressources humaines, à la gestion de l'approvisionnement, à la logistique ou aux services à la clientèle (par exemple).• Participation dans l'entreprise : démontre une détention de parts dans l'entreprise
Équivalent temps plein	Une entreprise détenue par une majorité est une entreprise où une ou plusieurs personnes détiennent plus de 50 % de celle-ci.
Évaluation	Nombre d'employés à temps plein qui travaillent pour l'organisme.
	Examen approfondi de tous les aspects d'une demande, effectué avant la conclusion d'une entente de contribution. Comprend la révision de la portée du projet en fonction des objectifs du programme et du Ministère, ainsi que



	des lignes directrices du gouvernement du Canada sur les contributions financières.
Femmes	Le mot « femmes » est utilisé de manière inclusive, comprenant les personnes cisgenres et trans.
Genre	Renvoie aux rôles, comportements, activités et attributs socialement construits et aux identités de genre attribués aux filles, aux femmes, aux garçons, aux hommes et aux personnes de divers genres. Il a une incidence sur la façon dont les gens se perçoivent et perçoivent les autres, comment ils agissent et interagissent avec autrui, ainsi que sur la répartition du pouvoir et des ressources dans la société. Le genre est souvent perçu comme une valeur binaire (fille/femme et garçon/homme); pourtant il y a une grande diversité dans la façon dont les personnes et les groupes le comprennent, le vivent et l'expriment. L'auto-identification du genre est l'expression des sentiments intérieurs d'une personne ou le genre exprimé publiquement par une personne dans son quotidien. Le genre actuel d'une personne peut être différent du sexe attribué à cette personne à la naissance (homme, femme ou personne intersexuée) et peut varier de ce qui est indiqué dans ses documents légaux actuels. Le genre d'une personne peut changer au fil du temps.
Groupes diversifiés	Terme qui comprend, sans s'y limiter, les personnes handicapées, les Autochtones, les jeunes, les immigrants, les personnes issues de communautés racisées et les membres de communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM).
Innovation	Le Conference Board du Canada définit l'innovation comme le processus par lequel la valeur économique et sociale est extraite des connaissances par la génération, le développement et la mise en œuvre d'idées pour produire des stratégies, des capacités, des produits, des services ou des processus nouveaux ou améliorés.
Jeunes	Personnes âgées entre 15 et 34 ans.
2ELGBTQI+	Terme désignant les personnes qui s'identifient comme lesbiennes, gaies, personnes bisexuelles, transgenres, intersexuées, queers, bispirituelles, non binaires ou queers sur le plan du genre, en questionnement, asexuelles, pansexuelles, agenres, bigenres, pangrenes ou dont le genre varie.
Nouveaux arrivants au Canada ou immigrants	Personnes qui ont immigré au Canada au cours des 10 dernières années.
Personne handicapée	Personne qui a une déficience durable ou récurrente liée à son audition, sa vision, sa mobilité, sa souplesse, sa dextérité, sa douleur, sa capacité d'apprendre, sa santé mentale, sa mémoire, ou qui présente un trouble du développement ou des limites fonctionnelles, et qui se considère comme désavantagée en raison de cette déficience.
Personnel hautement qualifié (PHQ)	Au Canada, personnes ayant un grade universitaire (baccalauréat ou niveau supérieur).
Projet	Ensemble des activités et des mesures à coûts partagés qui seront réalisées entre la date de début du projet de l'ADR et la date proposée de fin du projet.



PARTIE 2 – DIRECTIVES RELATIVES AU FORMULAIRE DE DEMANDE

Remplir sa demande de financement

Conseils

- Les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires, et vous ne pourrez pas soumettre votre demande tant qu'ils ne seront pas remplis.
- Le compte de caractères comprend les espaces.
- N'oubliez pas de cliquer sur « Enregistrer » à la fin de chaque section.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME

Dénomination sociale de l'organisme demandeur : *

La dénomination sociale figurant sur le certificat de constitution ou d'enregistrement.

Nom commercial (si différent de la dénomination sociale) :

Fournissez le nom d'exploitation s'il est différent de la dénomination sociale complète.

Adresse postale (y compris le numéro de bureau, d'unité ou d'appartement) : *

L'adresse postale de votre organisme.

Adresse postale – ligne 2 :

Information supplémentaire sur l'adresse postale.

Ville : *

La ville où se trouve votre organisme.

Province/Territoire : *

La province où se trouve votre organisme.

Pays : *

Le pays où se trouve votre organisme.

Code postal : *

Le code postal de votre organisme.

Indicatif régional du téléphone : *

L'indicatif régional du numéro de téléphone de votre organisme.

Téléphone : *

Le numéro de téléphone de votre organisme.

Indicatif régional du télécopieur :

L'indicatif régional du numéro de télécopieur de votre organisme.

Télécopieur :

Le numéro de télécopieur de votre organisme.



Site Web :

Adresse du site Web de votre organisme demandeur (s'il y a lieu).

Adresse électronique :

Ajoutez l'adresse de courriel générale de votre organisation.

Êtes-vous un organisme ou un gouvernement autochtone (Première Nation, Métis et Inuit)? *

Sélectionnez oui ou non.

Statut de l'organisme : *

Choisissez dans le menu déroulant le type d'organisme qui correspond le mieux à votre organisme.

Type d'organisme (cochez la case la plus appropriée) : *

Choisissez dans le menu déroulant le type d'organisme qui correspond le mieux à votre organisme.

Je possède un numéro d'entreprise de l'ARC : *

Sélectionnez oui ou non.

Veillez fournir votre numéro d'entreprise de l'ARC ou votre numéro de TPS (9 premiers chiffres seulement) :

Numéro d'entreprise ou numéro de TPS attribué à votre organisme par l'Agence du revenu du Canada (ARC). Il faut s'adresser à l'Agence du revenu du Canada pour obtenir un numéro d'entreprise ou de TPS. Pour obtenir de l'information sur l'obtention d'un numéro d'entreprise, consultez la page suivante : <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/arc-canada.html>.

Compétence de la constitution en société : *

Choisissez dans le menu déroulant la compétence de la constitution en société de votre organisme.

Numéro de constitution en société :

Le numéro indiqué sur votre certificat de constitution en société.

Province :

Indiquez la province dans laquelle votre organisme a été constitué en société.

Date de constitution en société :

Indiquez la date de constitution en société de votre organisme.

Autre numéro et type de l'autre numéro :

Veillez inscrire un autre numéro si vous n'avez pas de numéro d'entreprise de l'ARC ou de numéro de constitution en société, pour que votre organisme puisse être identifié (p. ex. numéro de bande, numéro scolaire).

Nombre d'employés travaillant pour votre organisme (équivalents temps plein) : *

Indiquez le nombre d'équivalents temps plein (ETP) qui travaillent pour votre organisme (et, s'il y a lieu, toute société affiliée). Il faut calculer les employés à temps partiel en fonction de l'équivalent par rapport à un ETP, c.-à-d. un employé à temps partiel qui travaille environ 20 heures/semaine équivaut à 0,5 ETP.

Veillez décrire brièvement votre organisme (maximum de 500 caractères). *



Description de votre organisme et explication du mandat et des priorités de ce dernier. Indiquez la date d'entrée en activité de votre organisme au Canada. Veuillez indiquer si votre organisme est une filiale d'une autre entreprise.

Cliquez sur Enregistrer.

PERSONNES-RESSOURCES PRINCIPALE ET SECONDAIRE DU PROJET

Si vous possédez déjà un compte sur le portail, vous pouvez sélectionner la personne-ressource du projet, et les sous-sections se rempliront automatiquement.

Personne-ressource principale du projet *

PacifiCan communiquera avec cette personne pour faire le suivi de la demande. Saisissez les informations relatives à la personne-ressource principale dans les sous-sections (prénom, nom, titre, adresse électronique, indicatif régional du téléphone cellulaire, téléphone cellulaire, indicatif régional du téléphone, téléphone).

Personne-ressource secondaire du projet

PacifiCan communiquera avec cette personne si la personne-ressource principale n'est pas disponible. Saisissez les informations relatives à la personne-ressource principale dans les sous-sections (prénom, nom, titre, adresse électronique, indicatif régional du téléphone cellulaire, téléphone cellulaire, indicatif régional du téléphone, téléphone).

RENSEIGNEMENTS SUR LE PROJET

Titre du projet (maximum de 90 caractères) : *

Choisissez un titre de projet qui indique avec exactitude les activités et les résultats du projet. Si votre projet est approuvé, cette description pourrait être affichée sur le site Web public Portail du gouvernement ouvert dans le cadre de ses obligations en matière de divulgation proactive. Le titre de projet peut compter maximum 90 caractères, y compris les espaces.

L'adresse du projet est-elle la même que l'adresse postale du compte? *

Choisissez « Oui » si l'adresse où le projet aura lieu est la même que l'adresse postale de l'organisme. Si vous cochez cette case, l'adresse postale s'inscrit automatiquement.

Adresse du projet (y compris le numéro de bureau, d'unité ou d'appartement) : *

Si l'adresse du projet est différente de l'adresse postale, inscrivez le lieu où se déroulera le projet.

Adresse pour le projet – ligne 2 :

Si vous souhaitez fournir des renseignements supplémentaires sur l'adresse du projet, veuillez remplir cette section.

Ville, province ou territoire et code postal du projet : *

L'adresse de l'emplacement où se déroulera le projet.



Décrivez brièvement les activités de votre projet dans un langage simple. Cette section est importante, car elle sera utilisée dans les documents de synthèse pour décrire votre projet à différents stades de l'examen (maximum de 1 000 caractères, y compris les espaces). *

Décrivez brièvement votre projet en langage simple. Cette description devrait fournir un aperçu de haut niveau du projet et décrire les principaux éléments de ce dernier. Elle devrait permettre de comprendre pourquoi vous cherchez à obtenir une aide financière, comment vous utiliserez les fonds, et comment ceux-ci appuieront les objectifs de votre projet. N'utilisez pas un langage technique dans cette section.

Voici un exemple de première phrase : La société ABC fera la démonstration du prototype XYZ ou adoptera la technologie ABC qui permettra...

Vous aurez l'occasion de fournir une description complète du projet dans la section Calendrier du projet.

Consultez la section portant sur les [activités de projet admissibles](#) pour plus de détails.

Décrivez brièvement les résultats économiques associés à ce projet (1 000 caractères, y compris les espaces). *

Veillez expliquer comment ces résultats économiques (p. ex. création d'emplois, croissance des revenus) seront obtenus. Un emploi créé désigne un emploi qui n'existait pas au sein de l'organisme avant le projet, mais qui a été créé à la suite de la mise en œuvre du projet. Veuillez préciser le nombre d'emplois nécessitant des employés hautement qualifiés, à savoir des personnes ayant un diplôme universitaire (baccalauréat ou niveau supérieur). Décrivez toutes les hypothèses à l'appui de la vraisemblance des résultats économiques. On évaluera l'importance des résultats de tous les projets et la probabilité qu'ils soient obtenus.

Si votre projet appuie l'engagement du gouvernement du Canada en matière de croissance inclusive (groupes sous-représentés), vous pouvez le mentionner dans votre explication. Remarque : les bénéficiaires seront incités à faire le suivi d'indicateurs d'inclusivité.

Vous aurez également la possibilité d'expliquer l'atteinte de vos objectifs économiques dans la section Retombées économiques. Consultez la section portant sur les [résultats attendus](#) pour plus de détails.

Quelle est la priorité de l'ADR que ce projet soutient le mieux? *

Indiquez LA priorité qui s'harmonise le mieux avec les objectifs, les activités et les résultats de votre projet. Votre projet peut être comparé avec des projets semblables d'un domaine de priorité donné.

Consultez la section portant sur les [priorités admissibles](#) pour plus de détails.

Pour sélectionner l'une des priorités, cliquez sur la loupe,  et la fenêtre « Dossiers de recherche » apparaîtra pour que vous puissiez sélectionner une priorité. **Défilez vers le bas pour sélectionner « Autre ».** Par exemple :

À quelle priorité de ADR le projet correspond-il le mieux? (Cochez UNE seule réponse en fonction de ce qui correspond le mieux.)





Rechercher des enregistrements

<input checked="" type="checkbox"/> Nom
<input checked="" type="checkbox"/> Advanced Manufacturing Fabrication de pointe
Clean Resources Ressources propres
Clean Technology Technologies propres
Digital Industries Industries numériques
Inclusiveness - Indigenous Inclusivité - Autochtones
Inclusiveness - Women Inclusivité - Femmes
Inclusiveness - Youth Inclusivité - Jeunes
Value-added Agriculture Agriculture à valeur ajoutée

1 2 >

Expliquez en quoi le projet appuie la priorité mentionnée (maximum de 2 000 caractères). *

Expliquez en détail en quoi les objectifs, les activités et les résultats du projet correspondent à la priorité sélectionnée.

Calendrier du projet

Date de début proposée : *

Il s'agit de la date d'entrée en vigueur d'une entente intervenue entre le bénéficiaire de l'aide financière et PacifiCan. La date de début du projet ne peut être antérieure à la date de soumission de la déclaration d'intérêt. Si la demande est approuvée, les coûts admissibles du projet encourus après cette date peuvent être remboursés sur présentation des documents appropriés. Les coûts engagés avant cette date ne seraient pas admissibles au remboursement selon les modalités de l'entente et seront hors de la portée du projet.

Date proposée de la fin du projet : *

Date à laquelle les activités du projet devraient prendre fin. Elle devrait être fixée au cours des trois années qui suivent la date proposée de début du projet.

Cliquez sur Enregistrer.



FINANCEMENT

Coûts du projet *

Description

Énumérez les différents éléments de coût que vous prévoyez engager dans la mise en œuvre du projet. Chaque élément de coût doit avoir sa propre ligne (voir les instructions ci-dessous). Les bénéficiaires doivent s'assurer que tous les éléments de coût du projet sont clairement vérifiables.

Type

Indiquez si le coût est en capital (par exemple, achat d'équipement et coûts associés tels que l'installation) ou autre qu'en capital (p. ex. salaires, honoraires professionnels).

Montant

Le montant prévu de l'élément de coût.

Coûts totaux du projet

Additionne automatiquement les éléments de coût énumérés ci-dessus. REMARQUE : Ce total doit être égal au total des dépenses de la section Flux de trésorerie ci-dessous.

Pour ajouter un élément de coût du projet, cliquez sur le bouton , et la fenêtre suivante apparaîtra pour que vous puissiez saisir les informations. Cliquez sur le bouton « Soumettre » une fois que c'est terminé. Vous aurez toujours la possibilité de modifier l'élément de coût du projet après avoir cliqué sur ce bouton « Soumettre ».

 Créer x

Nom *

Type *

Autre qu'en capital Capital

Montant *

 Soumettre

Flux de trésorerie *

Exercice (se terminant le 31 mars)

Sélectionnez l'exercice financier applicable aux flux de trésorerie.

Dépenses totales

Le total des coûts de projet prévus qui seront engagés à chaque exercice.

Financement de l'ADR



Le montant du financement demandé à PacifiCan pour soutenir les dépenses de chaque exercice financier.

Financement d'une autre source que l'ADR

Généré automatiquement : la portion des dépenses du projet qui ne sont pas couvertes par le financement de PacifiCan.

- 1) Pour entrer des informations sur les flux de trésorerie, cliquez sur la **flèche vers le bas** à l'extrême droite de l'exercice qui vous intéresse (p. ex. 2021-2022). Cliquez sur le bouton « **Modifier** » qui apparaît.

Exercice financier (se terminant le 31 mars)	Dépenses budgétaires	Financement de ADR	Financement autres que ADR
2021/22	0 \$	0 \$	0 \$
2022/23	0 \$	0 \$	0 \$
2023/24	0 \$	0 \$	0 \$
2024/25	0 \$	0 \$	0 \$

- 2) Entrez les informations sur les dépenses et le montant demandé à l'ADR, puis cliquez sur « **Soumettre** ». Vous aurez toujours la possibilité de modifier l'élément de coût du projet après avoir cliqué sur ce bouton « **Soumettre** ».

✕ Modifier

Exercice financier *

2021/22

Dépenses *

0 \$

Montant demandé auprès de DEO *

0 \$

Soumettre

Dépenses totales, montant du financement demandé à l'ADR et financement total d'une autre source que l'ADR

Le système calculera automatiquement le total du financement demandé à PacifiCan, ainsi que le total des dépenses. Veuillez noter que ce total doit être égal au montant des coûts totaux du projet indiqué dans la section sur les coûts du projet.

Dépenses totales : *

*Il s'agit de la somme de la colonne **Dépenses totales** dans la section Flux de trésorerie. Elle est calculée automatiquement.*



REMARQUE : Ce total doit être égal au montant des **coûts totaux du projet** indiqué dans la section Coûts du projet ci-dessus.

Montant du financement demandé à l'ADR : *

Il s'agit de la somme de la colonne **Financement de PacifiCan** dans la section Flux de trésorerie. Elle est calculée automatiquement.

Financement total d'une autre source que l'ADR : *

Il s'agit de la somme de la colonne **Financement d'une autre source que l'ADR** dans la section Flux de trésorerie. Elle est calculée automatiquement.

REMARQUE : Ce total doit être égal au **montant accordé par les partenaires de financement** dans la section Partenaires de financement ci-dessous.

FINANCEMENT ✓
Les champs calculés seront remplis/recalculés lorsque vous cliquez sur « Sauvegarder », en bas de la page.

Coûts du projet

Description	Type	Montant
exemple de poste de coût	Capital	1 000 000 \$
Coûts totaux du projet		1 000 000 \$

Flux de trésorerie

Exercice financier (se terminant le 31 mars)	Dépenses budgétaires	Financement de ADR	Financement autres que ADR
2021/22	500 000 \$	250 000 \$	250 000 \$
2022/23	0 \$	0 \$	0 \$
2023/24	500 000 \$	250 000 \$	250 000 \$
2024/25	0 \$	0 \$	0 \$
Dépenses budgétaires totales	1 000 000 \$	Total du financement demandé auprès de ADR	Financement total autres que ADR
		500 000 \$	500 000 \$

Partenaires de financement

Partenaire de financement	Catégorie de financement	Financement confirmé	Montant
Demandeur	Non-Gouvernement Non gouvernemental	Oui	250 000 \$
provincial	Gouvernement, Provincial Gouvernement, provincial	Non	250 000 \$
Montant total fourni par les partenaires de financement			500 000 \$

Les flèches pleines indiquent les champs qui doivent être équilibrés, et les lignes pointillées indiquent la colonne qui est additionnée pour produire ces totaux.



Partenaires de financement *

Partenaires de financement

La première ligne de la liste des partenaires de financement est réservée à l'organisme demandeur. Veuillez ajouter d'autres partenaires financiers ou contributeurs, le cas échéant, dans les lignes qui suivent. Indiquez tous les contributeurs potentiels qui fourniront une contribution monétaire au projet. Les contributions en nature ne sont pas admissibles et ne devraient donc pas figurer dans cette section.

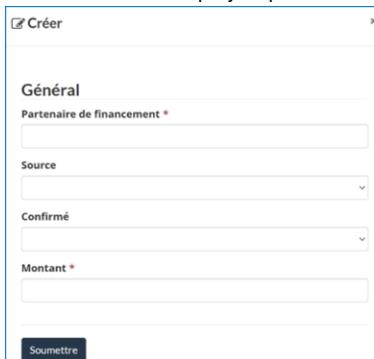
Indiquez tous les bailleurs de fonds potentiels du projet, y compris l'organisme demandeur qui fournira une contribution en argent ou en nature. Remarque : les demandeurs doivent s'assurer que toutes les contributions sont clairement vérifiables.

Catégorie de financement : Choisissez dans le menu déroulant la description qui correspond le mieux à la source de financement.

Financement confirmé : Lorsque votre organisme (celui qui fait la demande) représente une source de financement, indiquez « Oui » si vous disposez de liquidités. En cas de financement provenant d'autres sources, indiquez « Oui » si un document écrit confirme ce financement.

Montant : Le montant prévu du financement que ce partenaire (demandeur ou partenaire financier) versera.

- 1) Pour ajouter un partenaire de financement, cliquez sur le bouton , et la fenêtre suivante apparaîtra pour que vous puissiez saisir les informations. Cliquez sur le bouton « Soumettre » une fois que c'est terminé. Vous aurez toujours la possibilité de modifier l'élément de coût du projet après avoir cliqué sur ce bouton « Soumettre ».



- 2) Pour modifier la contribution de votre organisme à ce projet, cliquez sur la **flèche vers le bas** à l'extrême droite de l'exercice qui vous intéresse. Cliquez sur le bouton « Modifier » qui apparaît, et une fenêtre contextuelle semblable à celle présentée ci-dessus apparaîtra.



Partenaire de financement	Catégorie de financement	Financement confirmé	Montant
Applicant	Non Government Non gouvernemental	Oui	100 000 \$



Montant fourni par les partenaires de financement : Additionne automatiquement les montants de financement énumérés ci-dessus.

REMARQUE : Ce total doit être égal au **financement total d'une autre source que l'ADR** de la section [Flux de trésorerie](#) ci-dessus.

Décrivez brièvement tout partenariat (non financier et financier), y compris les coûts couverts (maximum de 1 200 caractères, y compris les espaces). *

Décrivez les partenariats qui seraient essentiels à la réussite du projet proposé.

Cliquez sur [Enregistrer](#).

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Activité principale : *

Indiquez UNE activité principale qui s'harmonise le mieux avec les objectifs, les activités et les résultats de votre projet. Votre projet peut être comparé avec des projets semblables d'une activité principale donnée. Consultez la section portant sur les [activités admissibles](#) pour plus de détails.

Indicateur : *

Les retombées doivent être calculées à partir de la date proposée du début du projet jusqu'à généralement un an après la date d'achèvement du projet. Les indicateurs les plus courants sont présentés ci-dessous, mais vous pouvez, le cas échéant, ajouter des indicateurs additionnels pertinents relativement à votre projet.

Nombre d'emplois créés (personnel hautement qualifié, y compris en STIM) au Canada : *

Indiquez le nombre d'emplois professionnels associés à la science ou à la technologie créés à la suite de ce projet, conformément à la définition des « emplois associés à la science et à la technologie » de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Voir la définition dans le [glossaire](#) inclus en annexe. Le nombre d'emplois créés comprend le nombre d'emplois destinés à du PHQ (personnel hautement qualifié, y compris en STIM) développés à la suite du projet soutenu par le financement de PacifiCan. Le terme « développés » renvoie à la transition d'un employé saisonnier ou à temps partiel à un poste à l'année ou à temps plein, ou à une hausse semblable du nombre d'heures.

- Un emploi d'ETP = 12 mois-personnes d'emploi. (Dans le cas d'emploi saisonnier ou à temps partiel, les mois-personnes d'emploi devraient être convertis en emplois d'ETP.)
- Les sous-types relatifs à l'inclusivité comprennent les emplois occupés par des femmes, des Autochtones ou des jeunes.

Nombre d'emplois créés (autres que pour du personnel hautement qualifié) au Canada : *

Indiquez le nombre d'emplois créés à la suite de ce projet qui ne sont pas considérés comme des emplois destinés à du PHQ, conformément à la définition incluse plus haut. Le nombre d'emplois créés comprend les emplois non destinés à du PHQ développés à la suite du projet soutenu par le financement de PacifiCan. Le terme « développés » renvoie à la transition d'un employé saisonnier ou à temps partiel à un poste à l'année ou à temps plein, ou à une hausse semblable du nombre d'heures.



- Un emploi d'ETP = 12 mois-personnes d'emploi. (Dans le cas d'emploi saisonnier ou à temps partiel, les mois-personnes d'emploi devraient être convertis en emplois d'ETP.)
- Les sous-types relatifs à l'inclusivité comprennent les emplois occupés par des femmes, des Autochtones ou des jeunes.

Croissance des revenus : *

Fournissez une valeur numérique correspondant aux ventes prévues de l'ensemble de l'entreprise, d'une année sur l'autre, à compter de la date proposée de début du projet jusqu'à un an après la date de fin proposée.

L'exemple ci-dessous illustre comment calculer la croissance des revenus.

- Par exemple, une entreprise a un million de dollars de revenus au moment de la présentation de la demande. Elle prévoit de passer à 2 millions de dollars l'année prochaine, à 3 millions de dollars l'année suivante et à 4 millions de dollars l'année d'après (qui est la dernière année du projet), et enfin à 5 millions de dollars l'année suivant le projet. Pour calculer le total, il faut additionner le montant supplémentaire (les revenus prévus pour l'année en question moins le niveau initial auquel l'entreprise se trouvait lorsqu'elle a fait sa demande) de chaque année. Dans cet exemple, la croissance des revenus mesurable serait de 1 million + 2 millions + 3 millions + 4 millions = 10 millions.

Revenus au moment de la présentation de la demande	Année 1		Année 2	Année 3	Année 4	Total
1 M\$	Revenus réels	2 M\$	3 M\$	4 M\$	5 M\$	14 M\$
	Croissance des revenus	1 M\$	2 M\$	3 M\$	4 M\$	10 M\$

Croissance des ventes à l'exportation : *

Fournissez une valeur numérique correspondant aux ventes prévues de l'ensemble de l'entreprise, d'une année sur l'autre, à compter de la date proposée de début du projet jusqu'à un an après la date de fin proposée.

L'exemple ci-dessous illustre comment calculer la croissance des ventes à l'exportation.

- Par exemple, une entreprise a 500 000 dollars de revenus de ventes à l'exportation au moment de la présentation de la demande. Elle prévoit de passer à 1 million de dollars l'année prochaine, 1,5 million de dollars l'année suivante et 2 millions de dollars l'année d'après (qui est la dernière année du projet), et enfin 2,5 millions de dollars l'année suivant le projet. Pour calculer le total, il faut additionner le montant supplémentaire (les revenus prévus pour l'année en question moins le niveau initial auquel l'entreprise se trouvait lorsqu'elle a fait sa demande) de chaque année.



Dans cet exemple, la croissance mesurable des ventes à l'exportation serait de 500 000 dollars + 1 million de dollars + 1,5 million de dollars + 2 millions de dollars = 5 millions de dollars.

Ventes à l'exportation au moment de la présentation de la demande	Année 1		Année 2	Année 3	Année 4	Total
	500 000 \$	Ventes à l'exportation réelles	1 M\$	1,5 M\$	2 M\$	2,5 M\$
	Croissance des ventes à l'exportation	500 000 \$	1 M\$	1,5 M\$	2 M\$	5 M\$

Croissance des ventes de l'entreprise résultant de la commercialisation (obligatoire pour les projets de commercialisation des technologies) : *

Fournissez une valeur numérique correspondant à la croissance prévue des ventes du produit ou du service particulier commercialisé dans le cadre du projet, d'une année sur l'autre, à compter de la date proposée de début du projet jusqu'à un an après la date de fin proposée.

L'exemple ci-dessous illustre comment calculer la croissance des ventes de l'entreprise résultant de la commercialisation.

- Par exemple, une entreprise n'a aucun revenu provenant de ventes résultant de la commercialisation au moment de la présentation de la demande. Elle prévoit de passer à 100 000 \$ l'année prochaine, à 500 000 \$ l'année suivante et à 1 million de dollars l'année d'après (qui est la dernière année du projet), et enfin à 2 millions de dollars pour l'année suivant le projet. Pour calculer le total, il faut additionner le montant supplémentaire (les revenus prévus pour l'année en question moins le niveau initial auquel l'entreprise se trouvait lorsqu'elle a fait sa demande) de chaque année. Dans cet exemple, la croissance des ventes de l'entreprise résultant de la commercialisation mesurable serait de 100 000 dollars + 500 000 dollars + 1 million de dollars + 2 millions de dollars = 3,6 millions de dollars.

Au moment de la présentation de la demande	Année 1		Année 2	Année 3	Année 4	Total
	0 \$	Ventes réelles résultant de la commercialisation	100 000 \$	500 000 \$	1 M\$	2 M\$
	Croissance des ventes résultant de la commercialisation	100 000	500 000 \$	1 M\$	2 M\$	3,6 M\$



Veillez fournir des renseignements sur tout autre avantage économique significatif que votre projet pourrait réaliser (maximum de 2 000 caractères, y compris les espaces). *

Expliquez de façon détaillée comment votre projet générera les retombées économiques estimées ci-dessus. Indiquez toutes les autres retombées économiques que votre projet pourrait générer. Veuillez préciser le nombre d'emplois nécessitant des employés hautement qualifiés, à savoir des personnes ayant un diplôme universitaire (baccalauréat ou niveau supérieur). Décrivez toutes les hypothèses à l'appui de la vraisemblance des résultats économiques. On évaluera l'importance des résultats de tous les projets et la probabilité qu'ils soient obtenus.

Si votre projet appuie l'engagement du gouvernement du Canada en matière de croissance inclusive (groupes sous-représentés), vous pouvez le mentionner dans votre explication. Remarque : les bénéficiaires seront incités à faire le suivi d'indicateurs d'inclusivité (c.-à-d. les femmes, les Autochtones et les jeunes) tout au long du projet, depuis la date proposée de début du projet jusqu'à un an après la date d'achèvement du projet.

Les activités de votre projet profiteront-elles aux communautés francophones? Si votre projet comprend des activités qui auront une incidence directe sur les communautés francophones de l'Ouest canadien ou si vous êtes prêt à modifier votre projet pour que les communautés francophones en profitent, répondez par oui. *

Sélectionnez oui ou non.

Le cas échéant, décrivez les activités de votre projet qui profiteront aux communautés francophones (maximum de 1 500 caractères, y compris les espaces). *

Expliquez comment ce projet profitera ou pourrait profiter aux communautés francophones de l'Ouest canadien et indiquez quelles activités s'adresseront ou pourraient s'adresser aux francophones. Si les communautés francophones ne profiteront pas spécifiquement de votre projet, indiquez simplement « sans objet ».

Par exemple :

- Du personnel bilingue sera embauché dans le cadre du projet.*
- Dans le cadre du projet, tous les outils de communication seront produits en français (rapport définitif, exposition, vidéo, etc.).*

Exposez clairement si le projet est conforme aux autres priorités du gouvernement du Canada et du gouvernement provincial, aux besoins de l'industrie et aux recherches, au capital ou aux plans stratégiques à long terme de votre organisme (maximum de 1 500 caractères, y compris les espaces).

Décrivez clairement si le projet s'harmonise avec les autres priorités du gouvernement du Canada, les priorités du gouvernement provincial, les besoins de l'industrie, ainsi que les plans de recherche, d'immobilisations et stratégiques à long terme de votre organisme. Le champ n'est pas obligatoire. Si rien ne s'applique, inscrivez simplement « sans objet ».

Par exemple :

- Le projet contribuera à la réalisation de la priorité du gouvernement du Canada consistant à... en...*



Cliquez sur Enregistrer.

CALENDRIER DU PROJET

Description complète du projet (maximum de 3 000 caractères, y compris les espaces).

Cette description devrait permettre de comprendre clairement les éléments suivants :

- les objectifs du projet;
- les principales activités du projet et la façon dont elles permettront d'atteindre les objectifs visés;
- les grandes lignes du plan pour réaliser les objectifs et les principales activités;
- une description de l'engagement des autres partenaires (p. ex. industrie, autres ordres du gouvernement);
- une description claire des risques associés au projet et des mesures à prendre pour les atténuer (p. ex. retards dans la réalisation du projet, roulement de personnel, autres défis) afin d'obtenir une confirmation de financement.

Calendrier et étapes du projet : *

Une étape est une activité du projet qui peut être clairement définie et mesurée. Dressez la liste des activités importantes ou des étapes du projet (2 à 3 étapes clés par année de projet) qui peuvent être mesurées et suivies pour veiller à ce que le projet se déroule comme prévu. Il doit s'agir d'étapes importantes qui serviront à mesurer le rendement du projet tout au long de son déroulement, jusqu'à la date d'achèvement prévue du projet. Les étapes doivent commencer par un verbe et préciser clairement le moment où une activité a pris fin.

Sélectionnez « +Ajouter une nouvelle étape de projet » pour entrer de l'information.

CALENDRIER DU PROJET ✕

Description complète du projet (maximum de 3 000 caractères, y compris les espaces).

3000/3000

+ Ajouter un nouveau calendrier de projet

Étapes ↕	Date d'achèvement prévue
Exemple	01/04/2022



Date d'achèvement prévue : *

Il s'agit de la date à laquelle l'étape devrait être achevée.

Commentaires sur les échéances (maximum de 1 000 caractères, y compris les espaces). *

Ajoutez tout renseignement nécessaire pour offrir plus de clarté concernant les étapes.

Cliquez sur Enregistrer.

MARCHÉ

D'autres organismes offrent-ils actuellement une activité, un service ou un produit semblable?

Sélectionnez oui ou non.

Décrivez en quoi votre activité, votre service ou votre produit est différent ou unique comparativement à d'autres (maximum de 1 000 caractères, y compris les espaces).

Depuis combien d'années votre organisation fait-elle des affaires dans le secteur cible indiqué? Énumérez vos principaux concurrents. Décrivez comment votre projet pourrait avoir une incidence sur votre position concurrentielle ou votre part de marché au Canada et à l'étranger. Indiquez si votre projet aura des incidences négatives sur d'autres entreprises au Canada.

Présentez le bien-fondé du projet et de la contribution de l'agence de développement régional au projet (maximum de 2 000 caractères, y compris les espaces).

Expliquez en quoi le projet comblera une lacune sur le marché ou répondra à un besoin de l'industrie.

- *Décrivez l'occasion ou le défi et en quoi votre projet constitue une solution.*
- *Fournissez une justification quant au rôle du gouvernement dans le projet.*
- *Fournissez des renseignements sur la façon dont ce projet s'inscrit dans le prolongement des activités actuelles de l'organisme.*
- *Décrivez clairement si le projet s'harmonise avec les autres priorités du gouvernement du Canada, les priorités du gouvernement provincial, les besoins de l'industrie, ainsi que les plans de recherche, d'immobilisations et stratégiques à long terme de votre organisme.*

Quelle province de l'Ouest canadien profitera directement de ce projet? Choisissez toutes les réponses pertinentes.

Choisissez toutes les provinces qui en profiteront directement.

Le projet générera-t-il des revenus?

Sélectionnez oui ou non.

Dans l'affirmative, veuillez expliquer (maximum de 1 000 caractères, y compris les espaces).

Indiquez dans la boîte de commentaires les revenus prévus et expliquez à quelles fins ils seront utilisés.

Cliquez sur Enregistrer.



DIRECTION

Démontrez clairement que votre organisme a des mesures de gouvernance efficaces en place pour réaliser ce projet. Précisez comment ce projet sera supervisé (maximum de 2 000 caractères, y compris les espaces). *

Décrivez comment votre organisme est dirigé (p. ex. conseil d'administration, conseil consultatif); décrivez sa structure en expliquant brièvement les titres de compétences de ses principaux dirigeants (indiquez par exemple le degré d'expérience des membres du conseil d'administration, notamment le nombre d'années d'expérience de chacun). Démontrez clairement que votre organisme a mis en place des mesures de gouvernance efficaces pour surveiller adéquatement ce projet. Indiquez comment ces personnes participeront précisément à la supervision du projet.

Décrivez les qualifications et l'expérience connexe des principaux responsables de la gestion et de la mise en œuvre du projet (maximum de 2 000 caractères, y compris les espaces). *

Fournissez une liste des membres de votre organisme qui géreront et mettront en œuvre directement le projet, y compris leur expérience antérieure pertinente, leur formation, leur(s) titre(s) professionnel(s) et autres réalisations. Démontrez clairement que votre organisme possède les compétences en gestion et le leadership nécessaire pour réaliser le projet.



RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Date d'entrée en activité de votre organisme au Canada. *

Indiquez la date (mois-jour-année) d'entrée en activité de votre organisme au Canada.

Votre organisme est-il une filiale d'une autre entreprise? *

Sélectionnez oui ou non.

Le cas échéant, quelle est la dénomination sociale de la société mère? (Maximum de 200 caractères, y compris les espaces.)

Indiquez le nom.

Quelle est la date de fin de votre exercice financier? *

Indiquez la date (mois-jour-année) de fin d'exercice de votre organisme.

Revenus totaux à la fin de votre plus récent exercice financier. *

Indiquez le montant (\$).

Revenus totaux à la fin de votre dernier exercice financier. *

Indiquez le montant (\$).

Fonds reçus précédemment d'une agence de développement régional (ADR). *

Sélectionnez oui ou non.

Disposez-vous d'une évaluation de marché indépendante ou d'une preuve de la demande du marché non satisfaite? *

Sélectionnez oui ou non.

Lieu d'activité de vos concurrents :

Sélectionnez les régions géographiques applicables.

Décrivez vos concurrents (maximum de 1 000 caractères, y compris les espaces). *

Fournissez une description de vos principaux concurrents et de la façon dont votre organisme se différencie. Soulignez les concurrents du Canada ou de l'Ouest canadien.

Votre organisme possède-t-il des installations en activité dans l'Ouest canadien? *

Sélectionnez oui ou non.

Décrivez le risque le plus important pour votre projet et les mesures que vous avez mises en place pour atténuer ce risque (maximum de 1 000 caractères, y compris les espaces). *

Fournissez une description.



DOCUMENTS

Téléchargez ici les documents requis à l'appui de demande.

Téléchargez les documents obligatoires suivants marqués d'un astérisque (*) et d'autres documents à l'appui.

- États financiers des deux dernières années*
- États financiers intermédiaires des 6 derniers mois*
- États des résultats prévisionnels et mouvements de trésorerie, avec motifs et hypothèses (3 à 5 ans)*
- Preuve confirmant toutes les autres sources de financement (autre source que l'ADR)
- Documents d'appui, y compris le [plan d'affaires](#) ou le dossier promotionnel (p. ex. renseignements à ajouter dans un plan d'affaires sur la page du [modèle de plan d'affaires de la BDC](#))
- Évaluation de marché ou preuve d'une demande non satisfaite (rapports de tiers ou sites Web)
- Questionnaire sur la technologie (pour les projets de commercialisation de technologies seulement)

Cliquez sur Enregistrer.

SIGNATAIRE AUTORISÉ

Le formulaire de demande DOIT être présenté par un membre de votre organisme autorisé à signer des documents et à conclure un accord juridique avec PacifiCan.

Remarque : les champs marqués d'un astérisque (*) doivent être remplis afin de pouvoir soumettre le formulaire.

Prénom : *

Inscrivez le prénom du membre de l'organisme autorisé à signer des documents et à conclure un accord. Cette personne doit être la personne-ressource principale ou secondaire.

Nom : Inscrivez le nom de la personne-ressource.

Titre du poste : Inscrivez le titre du poste de la personne-ressource (p. ex. président, directeur général).

Adresse électronique : Inscrivez une adresse électronique valide.

Indicatif régional du téléphone : Inscrivez l'indicatif régional du numéro de téléphone où la personne-ressource peut être jointe.

Téléphone : Inscrivez le numéro de téléphone de la personne ressource.

Indicatif régional du cellulaire : Indiquez l'indicatif régional de l'endroit où se trouve votre organisme.



Téléphone cellulaire : Indiquez le numéro de téléphone cellulaire de votre organisme.
Cliquez sur Enregistrer.

DIVERSITÉ ET INCLUSION

The Government of Canada is committed to diversity and inclusion so that all Canadians have the opportunity to participate in and contribute to the growth of the economy. Les données relatives au genre et à la diversité recueillies peuvent être utilisées à des fins différentes comme la recherche, les statistiques, l'évaluation de programmes et de politiques, la gestion des risques, l'élaboration de stratégies, la production de rapports et les analyses fondées sur le sexe (dont l'ACS+). This information can help the Government of Canada monitor progress on inclusive access to federal support programs and services; to identify and remove barriers; and, to make changes to improve inclusive access. Le gouvernement du Canada comprend que la participation des groupes sous-représentés est essentielle pour bâtir des communautés fortes et inclusives.

Aucun renseignement d'identification personnelle ne sera communiqué. Les données agrégées et anonymes pourraient être transmises à d'autres organismes fédéraux ou publiées à des fins de production de rapport et de surveillance.

Votre organisation est-elle détenue ou dirigée en majorité (c.-à-d. plus de 50 %) par des personnes qui s'identifient comme :

Le but de cette question est de recueillir de l'information liée à la propriété ou au leadership de l'organisme afin de déterminer les groupes diversifiés qui reçoivent des fonds de PacifiCan. Répondez aux sous-questions ci-dessous. Vous trouverez dans le [glossaire](#) inclus en annexe la définition de « détenue/dirigée par une majorité » ainsi que de chacun des groupes diversifiés.

Votre projet soutiendra-t-il directement l'un des groupes diversifiés suivants?

Cette question concerne les personnes qui bénéficieront de ce projet. Votre projet soutiendra-t-il directement l'un des groupes énumérés? Dans l'affirmative, veuillez répondre « oui ». Si vous ne savez pas si votre projet soutiendra directement un groupe en particulier, ou si vous préférez ne pas répondre, laissez simplement le champ vide. Cette information pourrait être utilisée aux fins du processus d'évaluation. Vous trouverez dans le [glossaire](#) inclus en annexe la définition de « détenue/dirigée par une majorité » ainsi que de chacun des groupes diversifiés.

Si « oui » est sélectionné pour l'un des groupes diversifiés, veuillez préciser (maximum de 1 500 caractères).

Expliquez comment votre projet soutiendra directement le groupe diversifié sélectionné.

Cliquez sur Enregistrer.

VALIDATION

Pour cette étape, toute erreur ou omission dans le formulaire sera portée à votre attention, et vous aurez la possibilité de les examiner et d'apporter les corrections nécessaires.



ATTESTATION

Avant de pouvoir remplir et soumettre votre demande, il est nécessaire, dans cette dernière étape, que vous affirmiez que vous êtes conscient de certaines obligations légales, que votre organisme répond aux critères d'admissibilité du programme et que les renseignements recueillis peuvent également être utilisés à des fins d'examen dans le cadre d'autres programmes gouvernementaux.

L'attestation doit être remplie par la personne-ressource principale, qui est aussi le membre de votre organisme titulaire du pouvoir de signature requis pour conclure au nom de votre organisme un accord juridique avec PacifiCan.

Cochez la case pour indiquer que vous avez lu et que vous acceptez l'attestation.

ATTESTATION DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ DE L'ORGANISME DEMANDEUR

Le formulaire de demande doit être présenté par un membre de votre organisme autorisé à signer des documents et à conclure un accord juridique.

Au nom de l'organisme demandeur, je soussigné(e) reconnais ce qui suit et en conviens :

- La présente demande de financement ne constitue nullement un engagement de la part de Développement économique Canada pour le Pacifique (PacifiCan) de fournir une aide financière.
- J'ai lu et compris l'information sur le processus de demande, y compris les critères d'admissibilité obligatoires, sur le site Web public de PacifiCan.
- L'organisme demandeur assume le risque associé aux coûts de projet qu'il engage avant la signature d'une entente de financement avec PacifiCan; ces coûts pourraient être considérés comme non admissibles à une aide financière.
- Toute personne qui a fait du lobbying au nom de l'organisme demandeur pour obtenir une contribution à la suite de la présente demande et qui doit être enregistrée conformément à la *Loi sur le lobbying* était enregistrée au titre de la Loi au moment où l'activité de lobbying a eu lieu.
- L'organisme demandeur n'est soumis à aucune obligation ou interdiction, ni à aucune action, poursuite ou procédure, et n'est pas menacé par de telles actions, poursuites ou procédures, qui pourraient nuire à sa capacité de mettre en œuvre le projet proposé.
- Ni le demandeur ni toute autre personne, société ou organisation n'ont versé et ne verseront directement ou indirectement à quiconque, pour l'obtention d'une contribution découlant de la présente demande, une commission, des honoraires conditionnels ou toute autre forme de rémunération liée à la conclusion d'un accord ou le paiement d'une contribution découlant de la présente demande.
- Développement économique Canada pour les Prairies (PrairiesCan) et Développement économique Canada pour le Pacifique (PacifiCan) sont des institutions gouvernementales au sens de la *Loi sur l'accès à l'information* (LAI). Les documents dont l'institution a la garde et le soin sont assujettis à la divulgation en vertu de la partie I et de la partie II de la LAI, à quelques rares exceptions et exclusions près.
- Les renseignements personnels sont recueillis par PacifiCan conformément à l'article 4 de la Loi sur la protection des renseignements personnels (L.R.C., 1985, ch. P-21). Ces renseignements serviront à déterminer l'admissibilité, à administrer les subventions et contributions et à évaluer l'efficacité du programme. Les renseignements personnels recueillis sont décrits dans le fichier



de renseignements personnels intitulé « Subventions et contributions », numéro PacifiCan-PPU-055. Les questions concernant la collecte et l'utilisation de vos renseignements personnels peuvent être adressées au coordonnateur de l'AIPRP, PacifiCan, bureau 1300, 300, rue Georgia Ouest, Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 6B4, par téléphone au 604-666-6256 ou par courriel à atip-aiprp@prairiescan.gc.ca.

- Si vous choisissez de ne pas fournir les renseignements personnels, il est possible que votre demande ne soit pas traitée.
- En vertu de l'article 12 de la Loi sur la protection des renseignements personnels, vous avez le droit d'accéder à vos renseignements personnels sous le contrôle de PacifiCan et de demander la correction de ces renseignements en cas d'erreur ou d'omission. Vous êtes en droit de [déposer une plainte](#) auprès du Commissariat à la protection de la vie privée en vertu du paragraphe 29(1) de la Loi sur la protection des renseignements personnels concernant la collecte, l'utilisation et la divulgation de vos renseignements personnels par PacifiCan, le traitement de votre demande de correction de renseignements personnels ou le traitement de votre demande d'accès à vos renseignements personnels.

J'autorise PacifiCan, ainsi que ses représentants, ses employés, ses agents et ses agents contractuels à effectuer des vérifications du crédit et à s'informer, au besoin, auprès de toute personne, société ou entreprise, de tout ministère ou organisme public fédéral, provincial ou municipal, de tout organisme sans but lucratif, organisme de développement économique ou de tout autre organisme jugé approprié, ainsi qu'à leur transmettre ou à recueillir auprès d'eux toute information que PacifiCan jugera nécessaire en vue d'évaluer la présente demande, de gérer et de surveiller la mise en œuvre du projet présenté et d'évaluer les résultats du projet et des programmes connexes.

J'ai lu et j'accepte l'attestation du demandeur et je déclare qu'à ma connaissance, les déclarations et les renseignements fournis dans cette demande sont authentiques, complets et exacts. *